

D'une part, on peut considérer les abréviations du moyen âge d'après leur développement historique — comme nous avons fait plus haut pour les abréviations de l'époque romaine et pour les écritures nationales. On peut aussi les considérer comme un système complet et les classer simplement d'après la façon dont elles sont formées. Ce second point de vue assure un meilleur résultat. Nous diviserons donc les abréviations médiévales (sans tenir compte de leur évolution historique) en six classes :

1. Abréviations par suspension;
2. abréviations par contraction;
3. abréviations par lettres suscrites;
4. abréviations par signes spéciaux;
5. abréviations propres à certains mots;
6. chiffres romains et chiffres indo-arabes.

1. Les abréviations par suspension consistent dans la suppression de la fin du mot.

Les *litterae singulares* sont surtout employées pour les inscriptions, médailles et sceaux. Quelques exemples : **A. D.** = *anno Domini*, **D. O. M.** = *Deo optimo maximo*, **R. I. P.** = *requiescat in pace*, **S. R. E.** = *sanctae Romanae ecclesiae*, **S. R. I.** = *sacri Romani imperii*. D'ordinaire après ces sigles on a un point.

Dans les manuscrits on se sert en particulier des sigles pour les mots qui reviennent souvent; souvent après on a un point, souvent aussi la lettre est enfermée entre deux points, par ex. **·i** = *id est*, **·n** = *enim*, **·q** = *quasi*, **·s** = *scilicet*. D'autres sigles de cette sorte sont distingués la plupart du temps par une barre, par ex. **ḑ** = *con*, **ē** = *est*, **ñ** = *non*, **ḥ** = *sunt*; parfois aussi ces sigles, en outre de la barre, sont accompagnés d'un ou deux points. (Pl. 46. 47. 52b. 81b. 84. 92).

On continue à abrégier régulièrement la finale *bus* et la particule *que*, comme dans les anciens manuscrits romains. Mais au lieu d'un point qui auparavant suivait **b** et **q**, on a d'ordinaire dans la minuscule deux points, ou un simple crochet ou plus souvent encore un point-virgule. Plus tard le point-virgule fut d'ordinaire tracé d'un seul coup de plume, de sorte que le signe d'abréviation ressemble à un 3 arabe. (Pl. 47; 60b II, 1; 92, 3. 10.)

Le *sed* (qui dans les manuscrits de droit était rendu par **s** avec un crochet — voir la table des *Notae iuris*, p. XXXIII — et à Bobbio par **s** avec un point) dans la minuscule est quelquefois reproduit par **s** avec un crochet (pl. 52b, 15). Plus tard au lieu du crochet on a un point-virgule (pl. 74 I, 44, 49; 84). Cette abréviation a peut-être donné l'idée de remplacer *et* en beaucoup d'autres mots par un point-virgule, par ex. dans **deb**; ou **d**; = *debet*, **h**; = *habet*, **l**; = *licet* ou *libet*, **o**; = *oportet*, **p**; = *patet*, **pl**; = *placet*, **t**; = *tenet*, **vi**; ou **v**; = *videlicet*. (Pl. 98. 99. 105b. En Angleterre on a encore aujourd'hui **viz** = *videlicet* = *namely*.)

Pour *hoc* on a **h** avec un point au-dessus de la boucle (pl. 83c I 25; 90, 6; comp. l'abréviation de droit p. XXXIII, N° 1, et l'abréviation de Bobbio, p. XXXVI). Dans l'abréviation pour *haec*, on a une barre au-dessus de **h**. Nous signalerons encore, que pour *hic* on a **h** avec *i* suscrit.

Pour *ut* on a quelquefois **u** ou **v** avec un point suscrit (pl. 90, 41. 43). **m** et **n** sont remplacés par une barre aussi bien à la fin des mots qu'à la fin des syllabes.

L'abréviation de la finale par un trait oblique, passant sous la ligne, est employée primitivement dans beaucoup de finales, par ex. pour *dum*, *mus*, *nus*; plus tard elle ne se présente que dans la finale *orum*; plus tard elle est usitée pour *rum* en général. (Pl. 52a, 18; 93, 2. 16.)

La suspension syllabaire est très souvent employée, en particulier dans les syllabes terminées par *em*, *en*, *er*, *is*.

Le signe de la suspension est le plus souvent un trait horizontal ou oblique ou vertical (droit ou ondulé), placé sur la dernière lettre (on appelle ce trait *titulus* ou encore *titula*, *titellus* ou *titella*). Dans les mots où la dernière lettre a une haste supérieure, le trait souvent tranche cette haste. L'usage devient de plus en plus fréquent au XIII^e et XIV^e siècle de marquer certaines finales, en particulier *is*, par un trait

vertical ou recourbé et lié à la dernière lettre; souvent ce trait forme coulée. (Pl. 92. 100b. 107b. 108. 110b.)

Le sigle **o**, traversé d'un trait, signifie dans les nécrologes et sur les pierres tombales *obit* ou *obitus*. — Le sigle **R**, également coupé d'un trait, a diverses significations : *recepit*, *registrata*, *require*, *requirendum*, *respondeo*, *respondetur*, *responsorium*, *rubrica* etc.

On remarquera aussi les sigles **hd** que l'on rencontre là où il manque quelque chose dans un texte; ils signifient : *hic deest*. Les sigles **hp** ou d'autres semblables, leur correspondent en marge des manuscrits; ils signifient : *hic ponas* (ces deux formules se retrouvent écrites tout au long dans un passage du manuscrit romain du *Liber diurnus*; voir Th. Sichel, *Prolegomena zum Liber diurnus*, dans *Sitzungsberichte der Akademie zu Wien*, 117, p. 26). Au lieu de **hp** on rencontre aussi **hl** et **hs**, qui doivent se lire, semble-t-il, *hic legas* et *hic scribas*. Sur notre pl. 84 là où il manque quelque chose on a simplement **h** et où se trouve le complément **d**.

Au XII^e siècle, la chancellerie pontificale pris l'habitude de ne pas écrire tout au long les noms des destinataires des lettres, mais de mettre seulement les initiales. D'autres chancelleries imitèrent cette manière d'écrire et au XIII^e siècle Maître Ludolf de Hildesheim, dans son manuel *Summa dictaminum* la propose comme règle à suivre (Rockinger, *Quellen und Erörterungen zur bayrischen und deutschen Geschichte*, 9, p. 363). Voir pl. 81a, 10; 81b, 1; 85, 1. 4; 91, 1. 3. Les initiales sont mises d'ordinaire entre deux points. Puis l'usage s'introduisit de supprimer même les initiales du nom et de ne plus conserver que les deux points (*gemipunctus*. Pl. 94a, 1; 94b, 1; 96b, 1.)

2. Les abréviations par contraction consistent dans la suppression, à l'intérieur du mot, d'une ou de plusieurs lettres. Dans les manuscrits du moyen âge, ce sont les plus nombreuses. On peut dire qu'autant, à l'époque romaine, on abrégait surtout par suspension, autant le moyen âge abrégait par contraction. Ainsi que nous l'avons marqué plus haut, les contractions se distinguent surtout des suspensions en ce qu'elles donnent les finales et facilitent ainsi la lecture. A une époque où le latin avait cessé d'être la langue maternelle des scribes et des lecteurs, c'était d'une grande importance. De là vient que beaucoup de mots, qui dans les manuscrits romains ou du commencement du moyen âge étaient abrégés par suspension, dans la minuscule perfectionnée le sont par contraction. Il en résulta aussi que quelques formes d'abréviations prirent une autre signification qu'auparavant. Ainsi *tū*, qui dans le système d'abréviation par suspension syllabaire signifiait *tamen*, doit se lire maintenant *tantum*; pour *tamen* on a *tā*.

L'ancienne abréviation pour le nom *Iesus Christus* (**IHS XPS**) est rendue dans la minuscule par **ihs xp̄s**. Lorsque, au IX^e siècle, le sens philologique s'accrut, beaucoup de copistes érudits se méprirent à propos de l'**S** ou **s** latin dans ces abréviations. Ils le remplacèrent par le **C** grec (sigma) de sorte que toutes les lettres du nom étaient grecques : **IHC XP̄C**. On eut également pour la minuscule : **ihc xp̄c**. A ce qu'il semble, ce sont les copistes insulaires qui, les premiers, introduisirent cette forme d'écrire le nom de Jésus-Christ. Cela amena les scribes parfois à substituer **c** à **s** aussi dans d'autres mots; ainsi dans **ep̄c** = *episcopus*, **omp̄c** = *omnipotens*, **sp̄c** = *spiritus*. (Voir Traube, *Nomina sacra*, p. 161. 166). — *Christus, Christi* est souvent rendu par **x** avec la lettre finale suscrite (pl. 85, 2; 110b, 11).

Nous rappelons encore ici l'attention sur deux abréviations : **qm̄** = *quoniam* et **qn̄** = *quando*.

Sur les abréviations par contraction on pourra consulter les travaux de Traube mentionnés plus haut (p. XXXII); de plus W. M. Lindsay. *Contractions in early Latin Minuscule manuscripts*, Oxford 1908 (*St. Andrew's University Publications*, N° V).

3. Abréviations par lettres suscrites. Primitivement ces abréviations sont rares, mais avec le temps elles deviennent de plus en plus nombreuses. Elles apparaissent de préférence dans les mots qui commencent avec la lettre **q** (pour *qui*, *quo* etc.).

Dans les traités de philosophie, de jurisprudence et de théologie, les termes qui reviennent fréquemment sont abrégés de telle sorte